

DELIBERATION CFVU040-2017

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 18 mai 2017.

Objet de la délibération : Maquettes de formation de l'UFR Sciences pour le contrat d'établissement 2017-2021

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 29 mai 2017 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les maquettes de formation de l'UFR Sciences pour le contrat d'établissement 2017-2021 sont approuvées :

- M1 et M2 mention Biodiversité, écologie et évolution parcours Ecologie et eco ingénierie des zones humides (BEE-EEZH)
- M1 mention chimie parcours Lumomat réalisé à Nantes
- M2 mention Biologie santé parcours sciences
- L1 MANS

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 24 voix pour.

A Angers, le 15 juin 2017

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le **19 juin 2017**

Interrogations rencontrées**Réponses obtenues****M1 BEE - EEZH**

Au semestre 1, dans l'unité UE5, au niveau des trois matières, pour les dispensés d'assiduité (DA), des informations sont indiquées en colonnes CC. Ces informations ne devraient-elles pas figurer en colonnes CT ou Oral ?

oui corrigé

Remarque identique dans la matière unique de l'unité UE7.

oui corrigé

Interrogations rencontrées

Réponses obtenues

M2 BEE - EEZH

Au semestre 4, quand on regarde l'évaluation, on distingue deux "finalités" : une professionnelle et une autre recherche.

Est-ce bien ce qu'il faut interpréter ?

Si oui, alors au niveau de l'unité UE7 stage, il n'est pas possible d'avoir une seule unité puisque la valeur ECTS est différente.

Serait-il possible de concevoir une unité UE7a de 17 ECTS et une unité UE7b de 30 ECTS ?

oui

Dans l'unité UE3, sur la matière *droit de l'environnement*, concernant l'évaluation des DA, la cellule BF58 est vide.

Part-on du principe que c'est bien 1 oral ?

oui corrigé

Intitulés de l'U.E.	Nbre d'heures					ECTS	Coef.	Session 1												Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités: cours communs)						
	CM	TD	TP	Total				Assidu				Dispensé assiduité				CT				CC				TP					Oral					
	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud	Charges enseignement (EqTD)			Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.		Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.
Semestre 2																																		
UE1 stage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30	30	0	0	0	0,5	0	0	0	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0,5				
stage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0																													
suivi de stage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					dossier	0,5					0,5	dossier	0,5					0,5	dossier	0,5					0,5				
UE2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Matière 2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0																													
Matière 4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0																													
Total Semestre Pair	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5					

Conditions de validation du semestre 2 :

Conditions de validation de l'étape :

- merci de préciser la règle de calcul de la moyenne de l'année d'étude si celle-ci est différente de : $(\text{semestre 1} + \text{semestre 2}) / 2$
- merci de préciser si, pour être *admis*, une autre condition que la moyenne générale ≥ 10 est nécessaire (présence obligatoire à un cours non évalué, note plancher, etc.)

La formation est structurée autour de quatre blocs, chaque bloc pouvant contenir une ou plusieurs UEs :

- Bloc 1 = Bloc commun aux trois parcours (A3M, CMT et LUMOMAT) - Il comprend 3 UEs (Caractérisations physico-chimiques niveau 1 / Synthèse moléculaire / Formation générale)
- Bloc 2 = Bloc commun à deux parcours (A3M et LUMOMAT) - Il est formé de 2 UEs (Caractérisations physico-chimiques niveau 2 / De la molécule au solide)
- Bloc 3 = Bloc spécifique M1 LUMOMAT - 3 UEs le composent (Caractérisations physico-chimiques niveau 3 / Chimie moléculaire niveau 3 / Matériaux)
- Bloc 4 = Stage- Non compatible avec le statut dispensé d'assiduité

Pour la validation de l'année, il y a compensation entre les UEs de chaque bloc mais les différents blocs doivent être validés séparément.

Pour les UEs comportant plusieurs éléments constitutifs (EC), les notes des ECs dont la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 sont conservées d'une session à l'autre.

Compensation entre EC au sein d'une UE

Interrogations rencontrées

Réponses obtenues

M1 Lumomat

Au semestre 1, dans l'unité UE6, sur le *projet intégrateur*, il est indiqué en session 2 (cellule BP47) la valeur 0,78.

Ne serait-ce pas 0,72 qu'il faudrait mettre ?

Si l'étudiant est dispensés d'assiduité (DA) et est convoqué en session 2, partons-nous du principe que la note sera 1 oral (100%) ?

oui erreur corrigée

oui c'est précisé en remarque en colonne BQ

Dans l'unité UE4, en *travaux pratiques de chimie organique*, il est prévu en session 1 pour les DA, un CT.

Qu'en est-il en session 2 pour les DA ? Doivent-ils passer une épreuve de TP comme c'est indiqué en cellule BM35 ?

non comme pour l'UE 6 projet, pour les DA la session 2 se déroule comme la session 1; précisé en remarque colonne BQ

Dans l'unité UE6, en tp *christallographie ...*, il est prévu en session 1 pour les DA, un oral.

La note de TP pour les assidus est reportée mais qu'en est-il en session 2 pour les DA ?

pas de session 2 pour cette EC; notes session 1 reportées

En modélisation 2, pour les DA en session 1, il est indiqué CT. La règle de calcul unique prévue en session 2 est :

($0,2*cc + 0,4ct + 0,4oral$). Si est étudiant DA est convoqué en session 2, devons-nous appliquer comme règle de calcul :

($0,6ct + 0,4oral$) ?

idem, pour les DA la session 2 se déroule comme la session 1; précisé en remarque colonne BQ = CT coeff 1

Dans l'unité 8, sur les deux matières, pour les DA en session 1, il est indiqué CT.

La règle de calcul unique prévue en session 2 est : ($0,2*cc + 0,6ct + 0,2oral$).

Si est étudiant DA est convoqué en session 2, partons-nous du principe que la note sera 1 oral ?

pour les DA session 2 se déroule comme en session 1 soit un CT

Au semestre 2, dans l'UE1 au niveau du *suivi de stage*, rien est indiqué dans les colonnes DA.

Doit-on supposer que l'évaluation du stage pour eux suit la même logique que pour les étudiants assidus ?

oui pas de condition particulière au DA pour le stage; j'ai complété la ligne 72

Curieusement, on trouve sur une UE2 en cellule AO74, la valeur **8**.

S'il ne s'agit pas d'une erreur, sachant qu'il n'y a aucune autre information comment doit-on interpréter cette valeur ?

erreur supprimée

M2 Biosanté ICAT

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures					ECTS	Coef.	Session 1												Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités: cours communs)
	CM	TD	TP	Total				Assidu				Dispensé assiduité				Session 2												
	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud	Charges enseignement (EqTD)			CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral						
	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée			Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.		
S3-UE1 tronc commun parcours ICAT, NCM, PPV	15,0	0,0	0,0	15,0	22,5	10	0,4																					
Enseignement théorique du tronc commun	15,0	0,0	0,0	15,0	22,5	4	0,2	1	1																			
Stage de préparation de projet	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6	0,2							10mn	1									10mn	1			
S3-UE2 ICAT-NCM approfondis optionnels	45,0	0,0	0,0	45,0	67,5	5	0,1																					
Choix 1 Recherche clinique approfondie		0,0	0,0			5	0,1																					
Choix 2 Science et médecine des animaux de laboratoire		0,0	0,0			5	0,1																					
S3-UE3 enseignement spécialisé ICAT (7 EC dont 4 EC obligatoires + 3 EC bloc 1 ou bloc 2)	140,0			140,0	210,0	15	0,5																					
(Bloc 1) Séminaires cancéroimmunologie choix ICAT	20,0	0,0	0,0	20,0	30,0																							
(Bloc 1) Cancéro-Immunologie	20,0	0,0	0,0	20,0	30,0																							
(Bloc 1) Cancérologie fondamentale	20,0	0,0	0,0	20,0	30,0																							
(Bloc 2) Séminaires NCM	20,0	0,0	0,0	20,0	30,0																							
(Bloc 2) Immunorégulation, Neuroimmunologie	20,0	0,0	0,0	20,0	30,0			3h	0,5	oral	0,5																	
(Bloc 2) Neuropathologie et thérapie génique	20,0	0,0	0,0	20,0	30,0																							
Protéomique, ciblage cellulaire et Moléculaire	20,0	0,0	0,0	20,0	30,0																							
Pathologies génétiques et thérapie cellulaire	20,0	0,0	0,0	20,0	30,0																							
Différenciation et morts cellulaires	20,0	0,0	0,0	20,0	30,0																							
Approches thérapeutiques	20,0																											
Total Semestre Impair	200,0	#REF!	#REF!	200,0	300,0	30	1																					

Conditions de validation du semestre 3 : moyenne des UE ≥ 10

Intitulés de l'U.E.	Nbre d'heures					ECTS	Coef.	Session 1												Session 2								Remarques (Etablissements co-habilités: cours communs)
	CM	TD	TP	Total				Assidu				Dispensé assiduité				Session 2												
	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	Total Nombre d'Heures	H/etud	Charges enseignement (EqTD)			CT		CC		TP		Oral		CT		CC		TP		Oral						
	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée			Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.	Report ?	Durée	Coef.		
S4-UE1 stage en laboratoire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30																						
Stage laboratoire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30		1	mémoire	0,2																		
S4-UE2 module professionnalisant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0																							
Participation à des conférences scientifiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0																							
Total Semestre Pair	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	30	1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0				

Conditions de validation du semestre 4 : Moyenne des UE ≥ 10

Conditions de validation de l'étape :

- merci de préciser si, pour être admis, une autre condition que la moyenne générale >= 10 est nécessaire (présence obligatoire à un cours non évalué, note plancher, etc.) **note de stage obligatoire**

Interrogations rencontrées

Réponses obtenues

M2 Biosanté

Etape ICAT.

A l'intérieur de l'unité UE3 S3, il est indiqué : *7 EC dont 4 EC obligatoires + 3 EC bloc 1 ou bloc 2*.
Les 3 EC bloc 1 ou bloc 2 choisis dans cette unité sont-ils liés au choix 1 ou 2 de l'unité UE2 S3 ?

Non les blocs1 et 2 sont au choix pour le parcours ICAT mais seul le bloc 2 est proposé pour le parcours NCM et ils ne sont pas liés au choix 1 et 2 de l'unité UE2 S3

Les unités du semestre 3 sont intitulées **UE1 S3**, **UE2 S3** et **UE3 S3** alors que celles du semestre 4 sont intitulées **UE1** et **UE2** : pourrait-on avoir des intitulés similaires entre les deux semestres ?

oui je l'ai corrigé dans le tableau mais il vaut mieux mettre le S3 avant

Sur l'unité UE3 S3, en colonne BR, il est écrit : *Une seule évaluation commune à tous les EC de cette UE*,
Est-ce que cela signifie qu'un coordinateur récupérera l'ensemble des notes
et qu'il transmettra une note unique pour le CT et une autre pour l'oral au service des examens ?

oui

Plusieurs remarques sont visibles en colonne BR : *Effectué par UFR santé, Mutualisée Angers, Nantes, Rennes*, etc.
Pouvez-vous nous indiquer si la Fac de Sciences va bien gérer les examens,
préparer les jurys et éditer les diplômes de cette étape ?
Si ce n'est pas le cas, pouvez-vous nous préciser qui intervient pour l'ensemble de ces travaux ?

oui
oui

Au semestre 4, dans l'unité UE2 *module professionnalisant*, il est indiqué en colonne BR *présentiel*.
Cette validation conditionne-t-elle l'acquisition de l'unité, du semestre et de l'année d'étude ?

oui

Etape NCM.

Les unités du semestre 3 sont intitulées **UE1 S3**, **UE2 S3** et **UE3 S3** alors que celles du semestre 4 sont intitulées **UE1** et **UE2** : pourrait-on avoir des intitulés similaires entre les deux semestres ?

oui corrigé dans tableau

Sur l'unité UE3 S3, en colonne BQ, il est écrit : *Une seule évaluation commune à tous les EC de cette UE*,
Est-ce que cela signifie qu'un coordinateur récupérera l'ensemble des notes
et qu'il transmettra une note unique pour le CT et une autre pour l'oral au service des examens ?

oui

Plusieurs remarques sont visibles en colonne BQ : *Effectué par UFR santé, Mutualisée Angers ICAT-NCM, Nantes Rennes*, etc.
Pouvez-vous nous indiquer si la Fac de Sciences va bien gérer les examens,
préparer les jurys et éditer les diplômes de cette étape ?
Si ce n'est pas le cas, pouvez-vous nous préciser qui intervient pour l'ensemble de ces travaux ?

oui
oui

Au semestre 4, dans l'unité UE2 *module professionnalisant*, il est indiqué en colonne BQ *présentiel*.
Cette validation conditionne-t-elle l'acquisition de l'unité, du semestre et de l'année d'étude ?

oui

